

# LE CRITÉRIUM FÉDÉRAL 2010 / 2011

*\* Dans le règlement ci-dessous vous trouverez en bleu et en italique les adaptations au niveau départemental du Pas-de-Calais.*

## **Réforme du Critérium Fédéral pour la saison 2010 / 2011 :**

Une compétition par niveau de classement, sans passer par le plus bas niveau,

Pas de descente entre les 4 tours,

Les catégories Vétérans, Seniors, Juniors et Cadets dans la même division. Rien ne change pour les plus jeunes.

L'inscription au CF peut se faire à n'importe quel tour et la participation à un tour n'est pas obligatoire.

Si le joueur s'inscrit, il doit confirmer sa participation. S'il ne confirme pas sa participation, il ne pourra pas jouer au Tour concerné.

*L'inscription est à effectuer pour tous au Secrétariat de la Ligue mais la confirmation de participation est à faire pour les joueurs de niveau régional auprès de la Ligue et pour ceux de niveau départemental auprès du Secrétariat du CD62.*

En cas d'inscription, de confirmation de sa participation et d'absence, le joueur sera pénalisé financièrement. (Envoi de l'amende au club, à la charge pour les Dirigeants de faire le nécessaire auprès du joueur concerné).

## **RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM FÉDÉRAL 2010/2011**

### **Article 1 : Organisation sportive**

**Le niveau régional masculin** comporte quatre niveaux regroupant les seniors, juniors et cadets :

- Niveau 1 : 1950 et plus,
- Niveau 2 : 1850 à 1949,
- Niveau 3 : 1700 à 1849,
- Niveau 4 : 1600 à 1699.

**Le niveau régional féminin** comporte niveaux regroupant les seniors, juniors et cadettes :

- Niveau 1 : 850 et plus
- Niveau 2 : 600 à 849,
- Niveau 3 : 500 à 599.

***Le niveau départemental du Pas-de-Calais masculin** comporte 4 niveaux regroupant les seniors, juniors et cadets :*

- Niveau 1 : 1400 à 1599*
- Niveau 2 : 1200 à 1399*
- Niveau 3 : 850 à 1199*
- Niveau 4 : 500 à 849*

### **Article 2 : Inscriptions**

Les inscriptions sont effectuées par les clubs à l'aide du formulaire envoyée par la Ligue. Elles peuvent être prises en début de saison et par la suite jusqu'à trois semaines avant chaque tour. L'inscription d'un joueur n'implique pas sa participation (article 3).

*Il en est de même pour les inscriptions des joueurs évoluant au niveau départemental du Pas-de-Calais.*

### **Article 3 : Confirmation de participation**

La liste des joueurs qualifiés au niveau régional sera disponible sur les sites de la Ligue et des Comités pour l'échelon départemental au minimum trois semaines avant chaque tour. Chaque club devra confirmer

la participation de ses joueurs pour ce tour au plus tard quinze jours avant la date de la compétition. Un joueur inscrit mais n'ayant pas confirmé sa participation ne pourra jouer lors de ce tour.

Un joueur ayant confirmé et absent lors de la compétition sera sanctionné par une amende sauf si la raison de l'absence est médicale.

*La confirmation de participation d'un joueur évoluant au niveau départemental du Pas-de-Calais se fait de la même manière mais auprès du secrétariat du CD62.*

#### **Article 4 : Déroulement sportif**

La participation des joueurs à tous les tours du Critérium fédéral n'est pas obligatoire et ceux qui ne participent pas à un tour ne descendent plus dans le niveau inférieur car il n'y a plus de descentes.

A chaque tour et dans chaque niveau, la formule de l'épreuve sera adaptée au nombre de joueurs par le juge-arbitre en concertation avec le responsable du Critérium fédéral de l'échelon concerné.

*Deux formules ont été retenues : pour les niveaux 1 et 2 de l'échelon départemental la formule comprendra des poules puis un tableau par élimination directe avec classement intégral et pour les niveaux 3 et 4 une poule unique pour chaque groupe géographique.*

Au premier tour, les joueurs sont placés dans les poules en fonction de leurs points licence et pour les tours suivants en fonction de leur résultat au tour précédent. Un joueur n'ayant pas participé au tour précédent est placé après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.

#### **Article 5 : Placement des joueurs**

Les joueurs sont placés dans les différents niveaux en fonction de leurs points licence de début de saison. Il n'est pas tenu compte des points licence de 2<sup>ème</sup> phase, sauf pour ceux qui s'inscrivent pour les 3èmes et 4èmes tours du Critérium Fédéral.

#### **Article 6 : Montées et descentes**

Montées de Régionale en Nationale 2 :

- Les seniors du plus haut niveau accèdent à la Nationale 2 selon le nombre de montées accordées à la Ligue par la Zone.

- Les juniors et cadets ayant obtenu les meilleures places au niveau le plus élevé accèdent à la Nationale 2 selon le nombre de montées accordées à la Ligue par la Zone. S'il n'y a aucun cadet au niveau régional, les montées seront réparties entre les deux départements sur les mêmes critères.

Montées dans les différents niveaux de Régionale :

Les deux premiers au moins de chaque niveau accèdent au niveau supérieur.

Descentes de Nationale 2 en Régionale :

- Les seniors qui descendent de Nationale 2 sont placés dans le plus haut niveau régional.

Descentes de Nationale 2 en Régionale :

- Les seniors qui descendent de Nationale 2 sont placés dans le plus haut niveau régional.

- Les juniors et cadets qui descendent de Nationale 2 sont placés dans le niveau correspondant à leurs points licence ou dans le niveau supérieur où se trouvent les joueurs de leur catégorie d'âge ayant plus de points- licence qu'eux.

#### **Article 7 : Benjamins et minimes**

L'organisation sportive reste identique pour les benjamins et minimes :

- une division de 24 joueurs pour les benjamins,

- une division de 24 joueurs pour les minimes,

- une division de 24 joueuses pour les benjamines, une seconde division (D2) pour le reste des inscrites,

- une division de 24 joueuses pour les minimes, une seconde division (D2) pour le reste des inscrites

Les deux premiers en benjamins et benjamines accèdent en Régionale minimes ou sont éventuellement proposés à la DTN par le Conseiller Technique Fédéral pour évoluer en Nationale 1.

Les deux premiers minimes garçons et filles peuvent à leur demande accéder au niveau correspondant à leur nombre de points licence, rester en minimes ou être proposés par le Conseiller Technique Fédéral à la Direction Technique Nationale pour évoluer en Nationale 1 au 2ème ou 4ème tour.

*Pour les joueurs des catégories Poussins, Benjamins et Minimes garçons évoluant au niveau départemental du Pas-de-Calais, la méthode de répartition dans les niveaux reste identique à celle de la saison 2009 / 2010 (un niveau D1 (département) et un niveau D2 géographique).*

#### **Dispositions annexes**

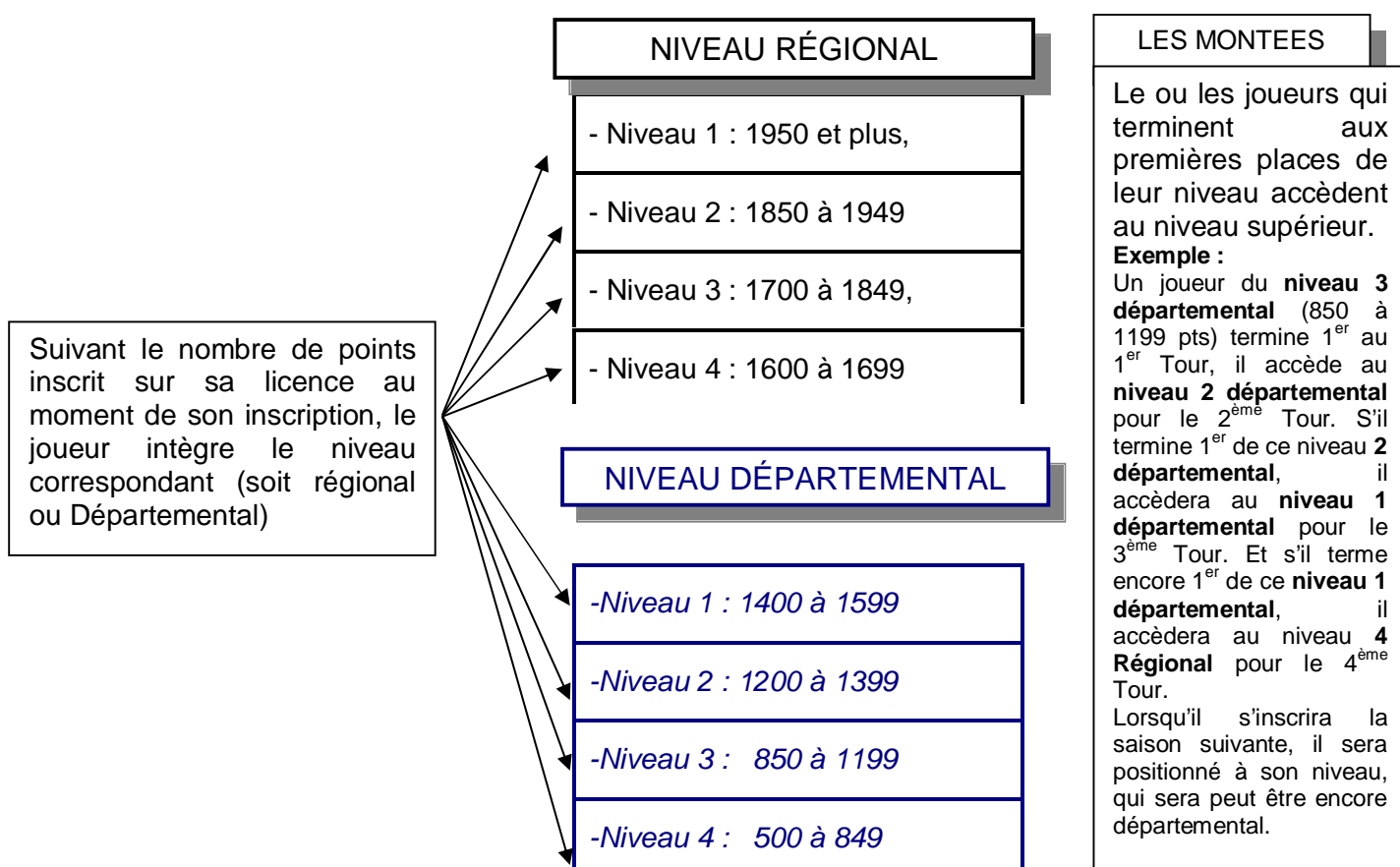
Tout le niveau régional se jouerait le samedi.

Il est proposé d'organiser une finale régionale pour les 1600 pts et plus calquée sur les finales par classements avec qualifications départementales ou avec une participation directe au niveau régional.

### Les tarifs :

- Seniors :  
quatre tours et inscription au deuxième tour : 31,50 €,  
inscription au 3ème et 4ème tour : 20,00 €
- Juniors :  
quatre tours et inscription au deuxième tour : 18,00 €,  
inscription au 3ème et 4ème tour : 10,00 €
- Cadets :  
quatre tours et inscription au deuxième tour : 16,00 €,  
inscription au 3ème et 4ème tour : 8,00 €

*Toutes les inscriptions au Critérium Fédéral (niveaux régional ou départemental du Pas-de-Calais) doivent être envoyées à la Ligue du Nord/Pas-de-Calais de Tennis de Table.*



A chaque tour, le club doit confirmer la participation de ses joueurs auprès de la Ligue du Nord/Pas-de-Calais de Tennis de Table, dans les délais impartis. S'il n'a pas confirmé sa participation, il ne peut pas jouer.

### Les temps d'inscription et de confirmation :

3 semaines avant	De la semaine -3 à la semaine -2	2 semaines avant	Jour J du CF
Date limite des inscriptions sauf pour le Tour 1 (10/9/2010)	Confirmation de la participation pour chaque tour du CF et, en fonction du niveau, auprès de la Ligue du Nord / Pas-de-Calais de Tennis de Table ou du secrétariat du CD62.	Publication des listes définitives de participation pour chaque niveau du CF  (en cas d'empêchement de dernière minute, aviser le responsable de l'échelon concerné)	Si confirmation et absence => amende (sauf certificat médical incluant la date de la compétition)